VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN

M. A. Baccich. M. A. Baccich.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MEUBLES, INSTALLATIONS, COMPTES COURANTS,

LA CLIENTELE ET LE TERME NON EXPIRÉ DU BAIL DE LA

Delta Warehouse Co., Ltd.,

A L'ENCAN, LUNDI, 31 AOUT 1908, à 11 heures a. m., au 611 RUE S. FRONT.

En vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, lu et signé en cour ouverte le 14 août 1908, je vendrai à l'enchère publique, à 11 heures a. m., LUNDI, le 31 août 1908, sur les lieux 611 rue S. Front—

Les Meubles, Installations, Comptes Courants, Clientèle, et le terme non expiré de la Delta Warehouse Co., Ltd.

CONDITIONS—COMPTANT.

M. A. BACCICH, Encanteur et Gérant,
NATIONAL REALTY CO., Ltd.

20 août—20 23 31

Geo. St. Paul

ANNONCE JUDICIAIRE

JEUDI, le 24 septembre 1908, à midi,

A la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne

Succession de Margaret Kelly.

No 86 590—Cour Civile de District.

Conformément à un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et intitulée daté et signé le 17 août 1908, je vendrai à l'heure et à l'endroit ci dessus mentionnés comme suit—

Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Melpomène, Terpsichore, Annonciation, St Thomas et Chippewa désigné par le numéro 2, sur un plan dressé par Jno. L. Pilié, voyer, le 23me jour de décembre 1834 annexé à un acte pardevant H. Pédescaux le même jour de mars 1835 et d'après lequel ledit lot mesure 31 pieds, 11 pouces et 2 lignes de face à la rue Chippewa, sur 100 pieds de profondeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant payer pour frais de vente pardevant Philip J. Paterna, notaire, ne doit pas recevoir les loyers excepté après le passage de l'acte de vente, et devant déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication chez

GEO. ST-PAUL, Encanteur,
No 127 rue Carondelet.

P. J. Paterna, avocat pour l'administratrice.
23 août—23 30—sept 6 13 20 24

W. R. Metzler.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente pour payer les frais d'emmagasinage

(Pour le compte de qui cela concerne.)

Un Lot de Meubles et Effets Mobiliers

AU 319 RUE CARONDELET,

MERCREDI, 2 Sept. 1908, à 11 a. m.

Je vendrai à l'enchère publique conformément à l'acte 167 de 1898, un lot d'effets mobiliers emmagasinés par diverses personnes à l'Entrepôt de Metzler, No 319 rue Carondelet, et sur lequel les frais d'emmagasinage n'ont pas été payés pour une période dépassant six mois.

Conditions—Comptant.

W. R. METZLER, Encanteur.

23 août—28 30—sept 1 6

ANNONCE JUDICIAIRE

Meubles, Effets de Ménage, Bons, etc.

EN VERTU d'un ordre de Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Div. E agissant pour l'Hon. John H. Pope, juge de la Div. C, actuellement absent en vacance, in re No 86.682,

Succession de Mme Caroline E. Merrick,

et à moi adressé je vendrai le

LUNDI, 31 AOUT 1908,

A 11 heures A. M., à la résidence No 1404 avenue Napoléon, coin Prytania.

Les meubles dont il n'est pas fait disposition dans le testament du défunt. Aussi un Bon d'Etat de la valeur au pair de $500; Trois Bons d'Etat de la valeur au pair de $100 chacun et Deux Bons de la Compagnie de l'Hôtel Audubon Ltée de la valeur au pair de $1000 chacun, selon un inventaire sur Billet.

Conditions—Comptant.

W. R. METZLER, Encanteur.

Edwin T. Merrick, exécuteur testamentaire.
19 août—19 26 28

I. B. Rennyson.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Jeanne Dejean, épouse de Philip John Flettrich.

No 86 070—Cour Civile de District, Div. E.

EN vertu d'un ordre à moi adressé par l'Hon. George H. Théard, juge de la Div. E de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, daté et signé le 29 juillet 1908, je vendrai à l'encan public, MARDI, le 8 septembre 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, la propriété ci après décrite

Un cottage simple rue Bordeaux, entre S. Rampart et Dryades square rue Valence, comprenant trois chambres et un porche à la face de sur trois terrains

Étant trois terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Sixième District de la Nouvelle Orléans désignés sur un plan de W. J. Thompson, voyer en date du 5 juillet 1880, par les Nos 2, 4 et 5 dans le square No 480 borné par les rues Bordeaux, Valence, Dryades et Rampart.

Lesdits terrains se touchent et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Bordeaux sur 120 pieds de profondeur.

Conditions—Comptant. Les taxes de 1908 et l'acte de vente pardevant G. G. Kronenberger, notaire aux frais de l'acquéreur. 10 0/0 de dépôt le jour au moment de la vente.

I. B. RENNYSON, Encanteur.

Jas Boyd Grimage avocat.
6 août—6 9 16 23 30—sept 6 8

Garland Wolfe.

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLIS MEUBLES DE BUREAU,

Coffres-forts, Typewriter, Pupitres, etc.

Buggy, Wagon et Harnais.

UN BON DU PANAMA,

Succession de Alphonse A. Carrière.

No 86.578—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

Il sera vendu MERCREDI 26 août 1908, à 11 a. m. au No 806 rue Gravier, coin Carondelet, 3me étage en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard agissant pour l'Hon. Jean St-Paul, juge de la susdite Cour, Division C, daté le 13 août 1908 pour le compte de la susdite succession: Meubles de bureau, coffres forts etc.

Conditions—Comptant.

GARLAND WOLFE,
16 août—16 23 26 Encanteur.

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Lizzie A. Sims.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 84.434—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qu'ils ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par William A. Freret, administrateur de cette succession, ne devait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. — Edgar Grima, avocat. 19 août—19 23 28

Lionel M. Ricau

ANNONCE JUDICIAIRE.

Comptes Courants et Réclamations

W. R. IRBY, RECEVEUR, vs CAGE DREW & CO., LTD.

No 7v.567—C. D. C., Div. B.

A L'ENCAN.

PAR LIONEL M. RICAU, Encanteur—MARDI, 25 août 1908 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, au plus haut enchérisseur

Un lot de comptes courants et de réclamations.

Pour plus d'informations, voir l'encanteur.

Conditions—Comptant.

11 août—11 16 23 24 25

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété extensive, astreignante et de Valeur Améliorée du Premier District.

Portant le Numéro municipal 606 rue Sud Telemachus, entre l'avenue Tulane et la rue D'Hémécourt (dans l'ilet borné par la rue Genois)

Dans les Procès de

Thomas J. Wills vs Veuve Herman Makofsky, individuellement et comme tutrice naturelle.

Procès No 86 680.

Thomas J. Wills vs Veuve Herman Makofsky, individuellement et comme tutrice naturelle.

Procès No 86 681.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — En vertu de deux writs de saisie et vente à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans ces affaires ci dessus intitulées respectivement, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 17 septembre 1908, à midi, la propriété ci après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les droits, voies, privilèges, servitudes qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet No 714, borné par avenue Tulane, les rues Genois, Telemachus et D'Hémécourt et désignés par les Nos 12 et 13 sur un plan dressé par H. L. Zander, ingénieur et voyer, et daté le 8 août 1904 annexé à un acte passé pardevant Georges Usticke, notaire en cette ville le 29 avril 1904 vente Mc Carthy à Makofsky. D'après ledit plan lesdits lots sont contigus et mesurent comme suit: Le lot No 12 trente et un pieds de face à la rue Telemachus sur cent vingt pieds de profondeur sur la ligne de côté du lot No 13 dans un angle droit vers l'avenue Tulane quinze pieds de la une autre profondeur de cinq huit pieds six pouces et quatre lignes de la une autre à angle droit vers avenue Tulane de douze pieds et cent trente huit pieds six pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot No 11 au point du commencement. Le lot No 13 mesure trente et un pieds de face à la rue Telemachus la même largeur sur la ligne du fond sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans une affaire ci dessus respectivement.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

O. S. Livaudais, avocat pour le demandeur.
14 août—14 15 21 28—sept 4 11 17

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente des premier et deuxième bons hypothécaires de la Consumers Electric Company.

Fort Wayne Electric Works vs American Construction Co., et M. J. Hart.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. — No 85.108 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 1er septembre 1908, à midi, des propriétés ci-après décrites à savoir—

(1) Treize (13) premiers bons hypothécaires de la Consumers Electric Company de cette ville, décrits dans la pièce "A" annexée à la pétition originale enregistrée dans l'affaire ci dessus, portant les Nos suivants et étant pour les montants suivants à savoir No 606 pour $1.000 00, No 1003 pour $500.00, No 1205 pour $100 00, No 1206 pour $100 00, No 1207 pour $100.00, No 587 pour $1.000, No 588 pour $1 000 00, No 589 pour $1,000, No 590 pour $1.000.00, No 591 pour $1.000, No 592 pour $1.000 00, No 593 pour $1,000, No 1004 pour $500 00.

(2) Vingt cinq (25) Deuxième bons hypothécaires de la Consumers Electric Company de cette ville, décrits en la pièce "A" annexée à la pétition originale enregistrée dans l'affaire ci dessus, et portant les Nos 75, 79 et 147 à 169, les deux inclusivement, chacun étant pour la somme de $1.000.00.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Hall & Monroe, avocats pour la demanderesse.
20 août—20 21 25 29—sept 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété améliorée de valeur du Deuxième District,

Portant le No Municipal 2735 rue Ste-Anne, entre les rues Broad et White.

Mme Magdalena Hoser vs Louis I. Yboe.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 86 748—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 10 septembre 1908 à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No Trente-trois dans l'ilet No trois cent cinquante-six borné par les rues Broad, Ste-Anne, White et Dumaine: ledit lot mesurant vingt-neuf pieds 8 pouces et six lignes de face à la rue Ste-Anne sur cent soixante-trois pieds sept pouces et une ligne entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Andrew M. Buchmann, avocat pour la demanderesse.
7 août—7 14 21 28—sept 4 8 10

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une grande propriété de valeur du Deuxième District,

A proximité du vieux Parc de Ville.

Salmen Brick & Lumber Co. Ltd vs Alexander W. Nyquist, et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 86 051—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 10 septembre 1908, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot et demi de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré borné par la rue Demaine, le Boulevard Morgan, la rue Solomon et les avenues Carrollton et Orléans, désigné comme lot numéro quatre-vingt-trois et la moitié du lot numéro quatre-vingt un dans la Division C (dans le carré 544) sur un plan dressé par H. L. Zander, ingénieur et voyer daté le 3 mars 1903, et annexé à un acte de vente de Chas Zajewski à Henry Hoffman passé pardevant James J. Wolfe notaire, le 30 juillet 1903, suivant lequel plan ledit lot No 83 mesure trente pieds de face au Boulevard Morgan, trente-sept pieds six pouces de face à l'avenue Carrollton, cent un pieds un pouce et une ligne de largeur sur sa ligne de face sur l'avenue Orléans et six pieds sept pouces et cinq lignes sur son côté triangulaire à l'arrière par cent dix pieds de profondeur sur la ligne de côté du lot No 81 et le dit demi lot No 81 mesure quinze pieds de face sur le Boulevard Morgan par cent dix pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles et est la partie adjointe au lot No 83.

Ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes et objets y appartenant et de toute autre façon en faisant partie.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Gustave Lemle et J. Q. Gowland, avocats pour la demanderesse
7 août—7 8 14 21 28—sept 4 10

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE

Emma J. Bahr vs Frank Kraus.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 35.649—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Val J. Stentz, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division B, je procéderai de vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 326 Passage de la Bourse, entre les rues Bienville et Conti, dans le Deuxième District de cette ville, MERCREDI le 2me jour de septembre 1908, à 11 30 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de meubles de maison, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.—Irving R. Saal, avocat pour le demandeur.
22 août—22 27—sept 2

Southern Scrap Material Co., Ltd., vs Aaron Rosen.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 34 622—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division A, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 726 rue St Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, MERCREDI, le 2me jour de septembre 1908 à 11 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titre et intérêt de Aaron Rosen, demandeur en cette affaire, No 13,460, Cour de Circuit des Etats-Unis de la Nouvelle-Orléans, Lne. intitulée Aaron Rosen vs Commercial Germania Trust and Saving Bank et al. Saisi dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée. Conditions — Comptant. WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.—Scott E. Bear avocat pour la demanderesse.
22 août—22 27—sept 2

Lumber Review, Benjamin F. Cobb, Editeur, vs J. Numa Jordy.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans. — No 32 503. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Val J. Stentz, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division B, je procéderai à vendre à l'enchère publique, en face de mon entrepôt, No 726 rue St-Louis, entre Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, MERCREDI, le 2ème jour d'août 1908, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir: Tous les droits, titre et intérêt de J. Numa Jordy vs John G. Kostmayer, dans l'affaire No 83 154 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée Conditions: Comptant. — WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.—J. Zack Spearing, avocat pour le demandeur.
15 août—15 20 26

VENTES A L'ENCAN

Freed & Clesi.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Bons Terrains pour Bâtir,

Rue Gayoso

Succession de Sylvie Harris, épouse de Celie Johnson.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E—No 84.560.

A L'ENCAN, le 27 AOUT 1908.

PAR N. J. CLESI, Encanteur—A midi à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement et ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E daté le 30 juin 1908 et signé en Cour ouverte le 6 juillet 1908 dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet No 646 borné par la rue Gravier, l'avenue Tulane les rues Gayoso et Dupré, lequel dit lot de terre est désigné par le No 12 et mesure trente (30) pieds de face à la rue Gayoso, sur 114 pieds 6 pouces de profondeur.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1908 en plus du prix de l'adjudication et déposer 10 pour cent comptant au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant Rella A. Tichenor, notaire, aux frais de l'acquéreur.

FREED & CLESI,
839 rue Gravier.

26 juil—26—août 2 9 16 23 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Deux Cottages Doubles de Choix,

Nos 4218-20 rue Constance. Nos 5013-15 rue Laurel.

Mlle Fe Louise M. Killian et als vs mineure Killian.

No 86.258—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR FREED & CLESI—N. J. Clesi, Encanteur—JEUDI, le 27 août, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 9 juillet 1908 et signé le 15 juillet 1908 par l'Hon. Geo. H. Théard, de la susdite Cour, Division E Cour Civile de District, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

No 1 Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 172, borné par les rues Constance, Laurel, Milan et Berlin, désigné partie No 15 et mesurant 30 pieds de face à la rue Constance sur 159 pieds 2 pouces de profondeur avec les améliorations qui s'y trouvent comprenant un cottage double contenant 5 chambres et chambre à bain, etc., de chaque côté et désigné par les Nos municipaux 4218 20 rue Constance.

No 2. Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou en dépendant situées dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 181, borné par les rues Laurel, Robert, Soniat et Constance, mesurant 37 pieds de face à la rue Laurel sur 115 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Laquelle portion de terre est composée de tout du lot original No 5 et partie du lot No 4.

Avec les améliorations qui s'y trouvent, consistant d'un cottage double retiré de la banquette, 5 chambres d'un côté et 4 chambres de l'autre côté et désigné par les Nos municipaux 5013 15 rue Laurel.

Conditions—Un quart comptant et la balance en un, deux et trois ans de crédit à 8 0/0 d'intérêt par an et avec le lien de vendeur et privilège, assurance et toutes les autres clauses de sécurité; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1908 et payer pour l'acte de vente pardevant Ed F. Henriques, notaire, et déposer au moment de l'adjudication 10 0/0 du prix d'achat avec

FREED & CLESI, Encanteurs
et agent de Propriétés Foncières,
838 rue Gravier.

Henriques et Duchamp et Thos. D. Flynn, avocats
26 juil—26—août 2 9 16 23 27

Peter Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, LE 1er SEPTEMBRE 1908.

Succession de Mlle Mary E. Carey.

No 85.685—Cour Civile de District, Division D.

Le Cottage Double, Nos 838 42 rue Ste Marie.

—A CEL—

Le Cottage Double Nos 1912-14 rue Laurel

Devant être vendus séparément, d'après des mesures sur un plan à la Bourse.

Devant être vendus à midi à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle Orléans, 311 rue Baronne.

PAR PETER GALLAGHER, Encanteur—En vertu d'un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B agissant pour l'Hon. W. E. Sommerville, juge de la Division D maintenant absent en congé, daté et signé le 29 juillet 1908, et à moi adressé, j'offrirai en vente, MARDI, le 1er septembre 1908, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, etc., situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ste Marie, St André, Laurel et Annonciation, et désigné comme lot No un, sur un plan d'C. A. Hedin, le 20 mai 1850 et déposé en l'étude de L. B. Kennedy, ancien notaire en cette ville. Ledit lot forme le coin des rues Ste Marie et Laurel et mesure trente et un pieds, onze pouces et cinq lignes et demie de face à la rue Ste Marie sur cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur et façade sur la rue Laurel, mesure américaine.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance en un ou deux ans à l'option de l'acquéreur, les paiements différés devant porter intérêt à 8 0/0 à partir de la signature de l'acte, et devant être garantis par le lien de vendeur usuel et privilège et toutes les clauses de sécurité. Les taxes pour l'année courante devant être au pro rata de la date de la signature de l'acte de vente. Les loyers devant appartenir à la succession jusqu'au jour de la signature de l'acte de vente. L'acte de vente devant être pardevant W. F. Brewer, notaire en cette ville, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur devant déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

PETER GALLAGHER, Encanteur
Bureau No 846 rue Commune.

Jno B. Fisher, avocat.
1er août—1 2 9 16 23 30—sept 1

ANNONCE JUDICIAIRE

JEUDI, LE 27 AOUT 1908.

Succession de Charles Akita—No 85 894—Cour Civile de District, Division A

Le Cottage Simple retiré, No 2214 rue Freret, (entre les rues Jackson et Philip, borné par la rue Howard.)

Devant être vendu à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle Orléans, No 311 rue Baronne à midi

PAR PETER GALLAGHER, Encanteur—En vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, daté et signé le 24 juillet 1908 et à moi adressé j'offrirai en vente à l'enchère publique, JEUDI le 27 août 1908, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle Orléans, No 311 rue Baronne, la propriété ci après décrite à savoir,

Un certain lot de terre avec les bâtisses etc., dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Freret, Philip, Howard et Jackson et mesurant trente pieds de face à la rue Freret sur cent trente huit pieds six pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles borne sur le côté vers la rue Philip par la ligne le séparant du lot No 11, et sur la ligne de côté vers la rue Jackson et les lots Nos 6, 7, 8, 9 et 10, du fond duquel lot ledit lot ou portion de terre ici transféré a été pris, comme il paraîtra plus amplement en se référant à un plan dressé par James M. Depourilly, architecte le 12 novembre 1866, et déposé pour référence en l'étude de Félix Grima, notaire de cette ville.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles pour l'année 1908, l'acquéreur devant déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication. L'acte de vente devant être passé pardevant Robert J. Maloney, notaire aux frais de l'acquéreur.

PETER GALLAGHER, Encanteur
No 846 rue Commune.

Robert J. Maloney, avocat.
26 juil—26—août 2 9 16 23 27

L'ABEILLE DE LA Nouvelle-Orléans.

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, Port Compris:

$12 - - - Un An | $6 - - - 6 Mois | $3 - - - 3 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, port compris

$15.15 - - Un An | $7.55 - - 6 Mois | $3.75 - - 3 Mois.

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

Pour les Etats-Unis, port compris:

$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger:

$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.25 - - 4 Mois.

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express.